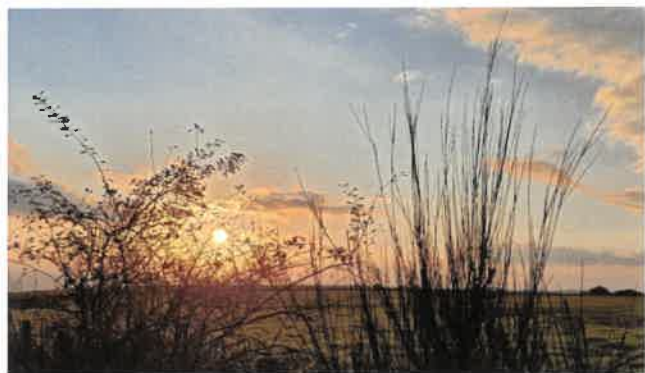


SAINT PARDOUX LES CARDS

BULLETIN NUMERO 28



JANVIER 2025



Mesdames, Messieurs,

Une nouvelle année se présente à nous.
Quelle bonne idée d'espérer toujours mieux...

L'année 2024 restera un échec total pour notre communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine.
Derrière ce joli nom, cinq présidents se sont succédés sur une période de quatre années et demie.
Le budget 2024 a été rejeté à une large majorité, entraînant l'intervention de la Préfecture et la mise sous contrôle de notre « com com ».
Des différends et des rapports de force entre les secteurs (Auzances, Bellegarde, Crocq, Mérinchal et Chénérailles) sont de plus en plus importants.
Chénérailles est devenu la partie désertique de ce vaste territoire.
Seule, une secrétaire spécialiste des milieux aquatiques occupe les locaux.
Le matériel (entretien des routes et des chemins) au service des communes alentours existe toujours. Mais aucun agent présent pour le faire fonctionner.
Je pense sincèrement que les prochaines élections municipales avec l'arrivée de nouveaux maires de bonne volonté, permettra un fonctionnement plus serein de cette intercommunalité.

Je voudrais aussi rendre hommage à Madame Annie SAUVANNET qui nous a quittés beaucoup trop tôt.
Présidente de l'association SAINT PARDOUX LOIRSIRS depuis 20 ans, Annie mettait un point d'honneur à organiser chaque année plusieurs manifestations.
Très active et avec un sens inné de la trésorerie, toutes les animations étaient proposées au prix le plus juste.
Elle avait su s'entourer d'une équipe fidèle qui, aujourd'hui, reprend le flambeau.
Ce sont des personnes comme elle, impliquées sans restriction, qui marquent la vie de notre village.
L'activité associative a vu aussi la renaissance de l'association SAINT PARDOUX EN MARCHE rebaptisée AUX CARDS DE TOUR.
Je souhaite beaucoup de réussite à toutes nos associations.

Que l'année 2025 soit synonyme de santé et de bonheur pour tous.

Le Maire, Laurent GLOMOT



ETAT CIVIL

NAISSANCES



*Nous avons le plaisir de
vous annoncer les
naissances de*

Adèle à la Chassagne

Anaëlle à Valaïze

Messia à Ecurat

DECES ET INHUMATIONS



*Nicole RANCIER épouse de Robert BASSET, du bourg, décédée le
06/01/2024*

Huguette PINCHON veuve de Robert JOVIN, décédée le 20/02/2024

Jeannine BODEAU veuve de Paul GRAPY, décédée le 01/03/2024

*Simone BERGER née MARSALLON, de La Borde, décédée le
11/04/2024*

*Simone GLOMOT épouse de Louis BOURDET, de Villemonteix décédée
le 24/04/2024*

Bernard GEY veuf de Paulette MARTIN, décédé le 04/08/2024

Jeannine BEAUJON d'Ecurat, décédée le 08/08/2024

*Annie VINCENT épouse de Aimé SAUVANET, de Mornat, décédée le
09/09/2024*

Madeleine GLOMOT veuve de Yves THOMAS, décédée le 21/09/2024

*Yvette MARTIN veuve de Pierre DUBOIS, de Mornat, décédée le
30/10/2024*

*Elise MARGNON veuve de Georges GUILLEMIN, d'Essuix, décédée le
28/11/2024*

Finances

Ces données sont extraites du compte administratif 2023 : l'année 2024 n'étant pas terminée.

Section de fonctionnement

Taux d'imposition 2024

Total des dépenses

267 973 €

Charges à caractère
général

138 414 €

Charges de personnes et
frais assimilés

84 641 €

Charges de gestion

32 855 €

Atténuations de produits

6 258 €

Charges spécifiques

685 €

Opérations d'ordre

5 120 €

Total des recettes

383 585€

Produits des services,
ventes diverses

5 014€

Impôts et taxes, fiscalité

207 265€

Dotations et
participations

126 134€

Autres produits de
gestion courante

20 368 €

Atténuation de charges

19 638 €

Produits financiers

46 €

Produits spécifiques

1 924 €

Opérations d'ordre

3 196 €

Taxe Foncière sur les
Propriétés Bâties :

31.76 %

Taxe Foncière sur les
Propriétés Non Bâties :

44.64 %

Taxe d'habitation sur les
résidences secondaires et
locaux meublés non
affectés à l'habitation
principale :

7.65 %

Redevance
d'occupation du
domaine public

Une société travaille
actuellement sur le repérage
des pylônes à déposer au
cours de l'année 2025 : la
commune ne percevra donc
plus de redevance.



Résultat section
de
fonctionnement :

115 612 €

Section d'investissement

Total des dépenses

147 132 €

Dépenses

128 399 €

Opérations pour compte
de tiers

831 €

Opérations d'ordre

17 902 €

Total des recettes

127 104 €

Subventions

39 923 €

Dotations

67 008 €

Dépôts et
cautionnements

347 €

Opérations d'ordre

19 826 €

Restes à Réaliser

Dépenses

142 340.68€

Recettes

60 688 €

Résultat section
d'investissement:

-20 028 €

REALISATIONS

Lavoir d'Ecurat



Mi-janvier la restauration du lavoir a été réalisée dans le cadre d'un chantier d'insertion encadré par le Réseau Creusois des SIAE (Structures d'Insertion par l'Activité Economique) de Guéret. Il s'agit d'une association loi 1901 créée en 2009.

Ses objectifs sont :

- la promotion et le développement économique des SIAE,
- le partage et la capitalisation des expériences dans l'optique d'améliorer la qualité du suivi socioprofessionnel des salariés en insertion,
- le développement de l'offre de formation.

Le réseau est un acteur de l'Economie Sociale et Solidaire sur le département.

Il s'engage à porter son attention sur le public le plus vulnérable et sur la mixité au sein des SIAE.

Il est ouvert à toutes les SIAE de la Creuse et compte aujourd'hui 21 structures (une association intermédiaire, une entreprise d'insertion, une entreprise de travail temporaire d'insertion et 18 chantiers d'insertion).

Le réseau emploie une coordinatrice, une chargée de mission, une agente administrative, quatre encadrant(e)s techniques et 30 salarié(e)s qui travaillent au sein des quatre chantiers d'insertion qu'il porte (basés à Auzances, Guéret et Jarnages).

Ce syndicat regroupe deux Communautés de communes autour de missions partagées telles que la contractualisation territoriale, le programme LEADER, la transition énergétique...

Concernant le financement de cette restauration, nous avons pu bénéficier de 80 % de subventions européennes grâce au soutien que nous a apporté le Syndicat Mixte EST CREUSE pour la constitution du dossier.



À proximité du lavoir, il a été procédé à l'arrachage d'une haie d'épines remplacée par des arbustes décoratifs.

CROIX DE LA CHASSAGNE



Après une longue attente, la croix de La Chassagne a été réinstallée fin janvier 2024 en face de son emplacement initial actuellement à l'usage de stockage de gravats de routes.

Les adhésions et renouvellements

Achat d'électricité et de gaz naturel

Il a été décidé le renouvellement de l'adhésion au groupement d'achat pour l'électricité et le gaz naturel avec le Syndicat Départemental des Energies de la Creuse (SDEC) pour une durée de 3 ans à partir du 01/01/2026.

A noter que cette adhésion a permis d'avoir le même tarif que le «Tarif Réglementé de Vente» mais nul ne peut prédire quelle sera la meilleure solution à l'avenir, l'augmentation de l'énergie restant un poste important des dépenses communales.

Adhésion au groupement de commande des diagnostics immobiliers d'EST CREUSE.

Dans le cadre de ses politiques visant les centre-bourgs, la transition énergétique et sa mission d'accompagnement des communes, le syndicat a recensé un besoin de diagnostics sur plus de 300 logements communaux.

Etant propriétaire de 4 logements, le conseil municipal a décidé d'adhérer à ce groupement de commande et a déjà eu recours à leur service pour le diagnostic de performance énergétique (DPE) 3 route de Lavaveix, vacant au 30 août dernier.

Les travaux préconisés visaient l'installation d'une VMC dans la cuisine, la salle de bains et les toilettes, la mise en conformité des points lumineux et l'aération dans les caves.

Ces travaux ont été réalisés ainsi que le rafraîchissement des peintures et divers menus travaux. Une grille de sécurité en regard de la descente de la cave a été installée.

Ce logement a trouvé preneur.



Désherbeur mécanique



Malgré deux interventions d'envergure concernant le terrain de pétanque, la proximité des arbres, bien utile pour l'ombre, pose problème quant à la prolifération de l'herbe.

Ce terrain est un atout lors des locations de la salle polyvalente ; les familles apprécient cet équipement, il sert également lors des concours de pétanque et est enregistré à la rubrique « équipements sportifs » du Département.

Il a donc été décidé l'achat d'un désherbeur mécanique (4 285 €TTC) suite à une démonstration des Etablissements Dumontaux de Cressat.

Ce matériel pourra aussi servir au cimetière, l'entretien de celui-ci étant problématique depuis l'interdiction des désherbants.

Matériels pour les élections

Pour les élections des européennes, la commune a dû s'équiper de panneaux supplémentaires, un vrai casse-tête... entre les ruptures de stocks et le « grand écart » entre les devis (3 672 €, 504€...).

Finalement, ils ont été réalisés à moindre coût par l'agent communal à partir de tôle galvanisée et chevrons.

Tables de pique-nique



Pour un environnement de la salle polyvalente toujours plus agréable, nous avons installé 3 tables de pique-nique entre les jeux pour enfants et le terrain de pétanque.

Archives

Après le refus des travaux d'aménagement du grenier de la mairie en salle d'archives, nous avons changé d'optique, contacté les archives départementales pour avoir une trame permettant de trier correctement.

Le responsable du service de contrôle scientifique et technique du service des archives départementales de la Creuse est venu pour faire l'état des lieux et nous conseiller.

Il s'est déplacé une deuxième fois au bout de plusieurs mois face à nos interrogations et incertitudes.



Suivant des thématiques et des dates, une partie des documents est à conserver à vie à la mairie, d'autres peuvent être versés aux archives départementales et resteront consultables après numérisation

Enfin, certains sont à éliminer.

Ainsi, 10 gros cartons ont été déposés le 13 décembre à Guéret.

En amont un visa des archives départementales nous a été délivré, La Boîte à papiers de Limoges société habilitée dans la destruction nous remettra une attestation officielle qui sera conservée en mairie.

Au terme d'un travail fastidieux qui a duré de nombreux mois, nous avons pu libérer une place considérable et acquérir de nouvelles techniques de classement.

Voirie 2024

Cela concerne l'accomplissement de la phase 2 de La Chassagne (béton bitumineux) pour faire suite aux travaux préparatoires 2023, ainsi que la réalisation de la phase 1 travaux préparatoires d'un tronçon de la voie communale n°5 du Lacas à l'entrée de village de Mornat.

Après élaboration du cahier des charges et analyse des offres réceptionnées sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics, c'est l'entreprise COLAS de La Brionne qui a été retenue pour un montant de 85 694 € TTC.

Aménagement du centre bourg

Après plusieurs années de bataille juridique, les travaux de réfection du parking route de Lavaveix ont été réalisés courant novembre.

Ils ont été réceptionnés le 11 décembre.

Le mur en gabions qui présentait des malfaçons a été démonté et reconstruit selon les recommandations d'expert.

Idem pour la réfection du seuil de la maison Chemin de la Fontaine.

Dès lors, la commune honorera ses dettes et souhaitons en avoir terminé avec ces « travaux qui fâchent »...



Chemins

En février, le conseil municipal a décidé d'ouvrir un chemin de Mornat au Lacas car en raison d'un changement d'exploitation de parcelles, certaines se trouvaient enclavées et inaccessibles.

La dernière partie vers Le Lacas sera gérée en accès piétons ce qui ravira les randonneurs !

Les travaux ont été confiés à l'entreprise PINET de St-Chabrais (35 185 € TTC).

Un projet d'élargissement du chemin de Valaize à La Bussière a été envisagé car il n'est plus adapté au matériel actuel.

Des haies doivent être arrachées mais l'engagement des exploitants dans la PAC (politique agricole commune) a retardé le début des travaux.

Ceux-ci seront réalisés en accord avec le planning de l'entreprise PINET de Saint-Chabrais retenue pour ces travaux (28 000 € TTC).

Une demande d'ouverture d'un chemin entre Essuis et Mornat a été proposée lors du conseil municipal du 11/10/2024.

Après examen des travaux que cela entraînerait et la dépense qui en découlerait, considérant les investissements déjà prévus en 2025, le conseil municipal a rendu un avis défavorable.

Entretien des bouches à incendie

Un contrat d'entretien des bouches à incendie datant du 01/01/2010 pour 5 ans avait été souscrit avec la société VEOLIA.

Etant donné que depuis le 01/01/2024 le SIAEP d'Ahun (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) a confié la gestion de l'eau à la société SUEZ en délégation de service public, nous l'avons contactée pour avoir une proposition de contrat pour l'entretien courant et les contrôles des bouches et poteaux à incendie, contrôles indispensables à la prévention des risques.

Le contrat comprend une rémunération annuelle de 90 € HT par poteau ou bouche à incendie et 50 € HT par puisard (au nombre de 15).

Après avoir fait le tour de la commune avec l'agence attractivité et aménagement de la Creuse un état des lieux a été établi faisant ressortir les villages prioritaires, la nature des risques, points d'eau disponibles, débit ou volume, distance par rapport aux habitations... etc.

Le village de La Bussière, actuellement dépourvu de système de prévention, doit être prochainement équipé d'une citerne souple qui sera installée sur une parcelle en cours d'achat soit un coût total estimatif de 18 732 €TTC.

Syndicat d'eau potable d'Ahun a décidé le changement des conduites d'eau sur Mornat entraînant le remplacement des puisards existants par des bornes à incendie dernière génération soit une dépense estimée à 9 600 € TTC.

La commune prévoit d'inclure ce projet au titre de la programmation DETR 2025 pour espérer bénéficier de 40 % de subvention.

Banc



Début novembre, l'entreprise Kévin CHAPUZET a installé un banc en pierre près de la fontaine du Bon Saint-Pardoux pour profiter du cadre et faire une halte sur la montée du chemin de randonnée.

Vierge à l'enfant



Après plusieurs mois passés dans un atelier de la forêt de Tronçais, la statue du XIXème en bois polychrome, a réintégré notre église le jeudi 12 décembre. Son socle a également été restauré.

Population communale

Au 1^{er} janvier 2025, l'INSEE recense 289 habitants sur notre commune et on observe un nombre important de résidences vacantes ou secondaires.

En triant les archives, nous avons pu constater que vers 1892 nous étions environ 1200 habitants sans doute dû à l'activité minière de Lavaveix.

Le 7 décembre dernier se tenait une conférence sur la démographie de la Creuse animée par l'universitaire **Gérard-François Dumont**, à la médiathèque de Guéret.

La Creuse a perdu 4.663 habitants, entre le 1^{er} janvier 2015 et le 1^{er} janvier 2021. Après être passée en deçà de la barre des 120.000 habitants en 2015, la population creusoise pourrait, à ce rythme-là, passer sous celle, autrement symbolique, des 100.000 dans moins de dix ans.

De nombreuses pistes ont été envisagées pour développer l'attractivité du département et stopper le déclin. Restons optimistes !

Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de SAINT PARDOUX LES CARDS et nous espérons que la courbe de croissance va s'inverser.

100 ans

Le 14 septembre dernier, le conseil municipal a organisé une petite réception autour de Charlotte MORRAUD née MASSEBOEUF qui fêtait ses 100 ans.

Notre alerte centenaire à la mémoire incroyable était entourée de sa famille, petits-enfants et arrière-petite-fille.

Charlotte n'a jamais quitté la maison où elle est née, elle reste très attachée à sa commune.



Repas des aînés



Le 15 décembre dernier, le traditionnel repas des aînés a réuni pas moins de 56 convives.

Face au déclin des inscriptions au cours des dernières années, le conseil municipal avait envisagé de supprimer cette manifestation, le restaurant lui imposant un minimum de 35 réservations.

Nous remercions l'effort de participation de chacun pour ce moment de convivialité et saluons l'arrivée des nouveaux venus.

PROJETS

Croix calvaire

Suite à la donation d'une croix calvaire par Madame AYGALIN, il a fallu trouver un emplacement, après consultation des services de l'UTT d'Auzances (unité technique territoriale), il a été décidé de l'installer au-dessus du cimetière et d'acheter le terrain.

Toutes ces démarches ont retardé le transfert de ladite croix et nous sommes en attente de la disponibilité de l'entreprise CHAPUZET choisie pour ces travaux dont le montant s'élève à 3 796 € TTC.

Parcelle AS 0030

Demande d'achat de la parcelle AS0030 par le SICTOM de Chénérailles (Syndicat Intercommunal de Collecte et de gestion des Ordures Ménagères) afin de réaliser des travaux d'envergure nécessaires pour une déchetterie plus adéquate.

Après une première délibération en février, les demandes de la Commune ne pouvant être honorées, la Sous-Préfecture a demandé au conseil municipal de revoir ses conditions.

A la suite d'un débat animé, il a été conclu la vente de ladite parcelle d'une superficie de 15015 m².

7 votants étaient favorables à un prix de vente de 3 € le m²

3 votants pour un prix de 2 € le m²

Cette proposition a été refusée par le SICTOM car jugée trop onéreuse...

Cimetière

Actuellement en procédure de reprises de sépultures au cimetière, la dernière phase prendra fin le 23 mars 2025.

Sur l'ensemble de l'affichage, nous avons eu peu de retour concernant les concessions en l'état d'abandon.

Merci aux familles qui nous ont donné des renseignements sur les personnes inhumées, un grand merci à Charlotte, mémoire vivante de notre commune pour sa précieuse aide.

Chaque acte de concession a fait l'objet d'un classement assorti d'une photo de la sépulture correspondante et de la fiche répertoriant les personnes qui y sont inhumées.

A l'avenir, la transcription de ces données pourra se faire sur logiciel ce qui facilitera largement le suivi des concessions.

Nous vous rappelons que depuis la délibération du 03/02/2023 les nouvelles concessions ne seront plus perpétuelles.

Le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour l'acquisition du logiciel NEPHTYS d'Odyssée Informatique qui traitera toutes les données en notre possession ainsi qu'un plan actualisé du cimetière.

Achat du logiciel : 1 285 € TTC

Formation en distanciel : 270 € TTC

Maintenance annuelle : 153 € TTC.

Travaux de reprise de concessions

Il convient d'envisager le financement concernant ce poste à l'issue de la procédure de reprises de sépultures en cours.

Devant le nombre important de tombes abandonnées, des tranches de travaux seront nécessaires afin de préserver la tranquillité des lieux et afin d'étaler les dépenses engendrées.

Journées citoyennes

Depuis l'interdiction des pesticides, il nous est souvent reproché le mauvais entretien du cimetière.

Pour la deuxième année consécutive, nous avons eu recours à des prestataires extérieurs (ESAT AHUN et Les Jardins de SAINTARY).

Afin que notre cimetière reste un endroit agréable et serein, Joëlle MARCEAU vous invite à une journée citoyenne le samedi 29 mars à 14 heures.

Venez munis de vos pioches, râteaux et seaux afin de « peaufiner » les allées dans un élan de partage autour de ceux que vous avez aimés, admirés, qui ont partagé un peu de votre vie...

Nous renouvèlerons cette initiative mi-octobre 2025.

Voirie 2025

Au printemps, nous avons sollicité une entrevue avec Monsieur Marguinaud Conseiller aux décideurs locaux pour étudier les finances de la commune.

Il nous a interpellé sur l'importance des restes à réaliser et conseillé de ralentir les investissements face aux baisses des dotations de l'état, aux augmentations du coût de l'énergie, à notre programme de reprise de concessions, aux nombreux projets. Le conseil municipal a donc uniquement prévu le revêtement de la route de Mornat dont les travaux préparatoires ont débuté en 2024.

7 route de Cressat

Après plusieurs propositions de rénovation concernant « l'ancien presbytère », le conseil municipal a renouvelé sa décision et proposé le dépôt d'un dossier DETR. Les travaux visent la réfection de la toiture, la pose de gouttières et l'isolation du grenier dans un premier temps.

Grange Valaize

Malgré la déclaration de péril imminent en août 2023, l'audience qui devait avoir lieu début septembre a été reportée au 14 janvier 2025 les propriétaires britanniques n'ayant apparemment toujours pas reçu l'assignation.

Le conseil municipal reste dubitatif quant à la lenteur administrative au vu des risques encourus.

Malheureusement, la commune déplore certaines acquisitions délaissées par les propriétaires trop éloignés, des héritages en indivision en suspens, ce qui entraîne des nuisances et présente des risques pour les riverains.

Course cycliste Les Routes Creusoises

Cette année encore cette course est passée sur la commune de Saint-Pardoux-Les-Cards.

Les organisateurs envisagent le départ à la salle polyvalente le 06 septembre 2025.

Cette première étape de 74,400 kms conduira les coureurs à SAINTT MARTIAL LE MONT.

Le lendemain matin aura lieu le contre la montre de 12 kms à GOUZON.

L'après-midi, départ de SAINT SYLVAIN BAS LE ROC avec une arrivée à CLUGNAT au terme de 75 kms.

Corbillard

Pour la première fois, un établissement scolaire de Creuse va participer à la campagne de sensibilisation au patrimoine de La Sauvegarde de l'art français.

Les Fondations « Sauvegarde de l'Art Français » et « TotalEnergies » mènent un projet d'éducation artistique et culturelle en faveur du patrimoine mobilier intitulé :

Les Lycéens à la découverte du Plus Grand Musée de France.

L'objectif est à la fois d'aider financièrement des communes à restaurer leur patrimoine mobilier, tout en impliquant des élèves de 1^{ère} en bac pro du **Lycée agricole d'Ahun**, afin qu'ils prennent conscience de la richesse du patrimoine mobilier qui les entoure et de l'importance de le préserver.

Madame Philomène Vuillard responsable du "Plus grand musée de France lycéen" accompagnera 4 classes partout en France : DIJON (Bourgogne Franche Comté), RETHEL (Grand Est), LUCE (Centre Val de Loire) et AHUN (Nouvelle Aquitaine).

Elle a contacté Mme Géraldine Thévenot Conservatrice des antiquités et objets d'art du Service du Patrimoine de la Creuse pour la présélection de cinq œuvres laïques ayant besoin de restauration, accessibles à tous gratuitement et appartenant à des communes situées à moins de trente km du lycée.

C'est ainsi que **le 17 octobre 2024**, une journée de visites dans les différentes communes a permis aux lycéens de découvrir chaque œuvre *in situ*.

Ils travailleront sur le sujet jusqu'au printemps 2025 où auront lieu un concours d'éloquence et la sélection du projet à l'issue d'un vote.

Le lauréat recevra la somme de **10 000€** provenant du mécénat TotalEnergies.

En 2026, les élèves pourront suivre la restauration dans les divers ateliers et assister au retour de l'œuvre sur son site d'origine.

A Saint-Pardoux-Les-Cards, Joëlle Marceau et Michel Dechaud ont présenté le corbillard hippomobile inscrit Monument Historique depuis le 18/02/2014 qui à ce titre pourrait bénéficier d'éventuelles subventions de la DRAC et du Département.



SAINT PARDOUX LOISIRS



Au cours de l'année 2024, l'association a eu le plaisir de vous retrouver :

Le 14 février : après-midi récréative

Le 7 avril : repas dansant

Le 1^{er} mai : randonnée pédestre

Le 4 mai : groupe vocal « Méli Mélodie » de Pontarion avec guitariste

Le 13 juillet : repas champêtre, bal gratuit, feu d'artifice financé par la commune

Le 21 juillet : concours de pétanque



Marqués par le décès brutal de Madame Annie SAUVANET, présidente de l'association depuis 20 ans, les membres et bénévoles de son association ont décidé de poursuivre les manifestations programmées pour honorer les engagements 2024, répondre aux souhaits de la famille et des amis.

Forts de ces encouragements, ils ont donc décidé de poursuivre le remarquable travail accompli durant toutes ses années par leur présidente.

Ainsi, le 30 novembre le concours de concours de belote et le réveillon de la Saint Sylvestre le 31 décembre ont été maintenus.

En 2025, ils vous proposent :

Le 06 avril : repas du printemps

Le 1^{er} mai : randonnée pédestre

Le 17 mai : chorale à l'église

Le 13 juillet : repas champêtre, bal gratuit, feu d'artifice financé par la commune

Le 20 juillet : concours de pétanque

Le 29 novembre : concours de belote

Le 31 décembre : réveillon de la Saint Sylvestre

Le vice-président Albert GARCIN

AUX CARDS DE TOUR

Il était une fois une association nommée ST PARDOUX EN MARCHE qui anima, avec un réel succès, notre petite commune fin des années 90, début 2000. Après une petite décennie de fonctionnement, la belle s'est endormie...

A ST PARDOUX LES CARDS, point de Prince Charmant pour la réveiller... mais une troupe de joyeux lurons qui avaient décidés tous ensemble de proposer des activités culturelles et de loisirs... mais surtout faire du lien entre les habitants, créer une dynamique.... AUX CARDS DE TOUR !



Ils s'appellent Kévin, Julia, Marie, Gigi, Joëlle, Jim, Francine, Maryline, Christian, Dominique et Odile.

En 2024, nous vous avons proposé 3 manifestations : 2 qui ont connu un réel succès : le karaoké en juin et la randonnée pédestre solidaire en novembre. L'après-midi jeux de septembre n'a pas trouvé son public, ce qui est dommage car les participants ont apprécié les animations proposées et nous avons bien ri !





En 2025, le programme sera le suivant :

- 18 Janvier – 18 h – Assemblée Générale. Venez nombreux !
- 23 Février : Sortie au Cabaret-Cirque LE NATIONAL PALACE à VIERZON ;
- 26 Avril : Soirée Karaoké. DJ Benjamin Picaud :
- 13 Juin : Concert Piano à 4 mains de M. Christine et Yves JOSSET à l'Eglise ;
- 29 Juin : Vide Grenier ;
- 14 Septembre : Après-midi jeux pour petits et grands ;
- 19 Octobre : Marché aux plants d'automne et artisanal ;
- 09 Novembre : Randonnée Pédestre.

Nous souhaiterions connaître vos souhaits d'animation :

- Sorties visites patrimoine/nature sur une journée : Terra Botanica ; Château de Chaumont sur Loire, Parc Floral d'Apremont sur Allier, Vulcania....
- Sorties spectacles sur grandes villes alentours (CLERMONT FD, LIMOGES, BOURGES) : quel type de spectacle ? Théâtre, Opéra, Musiques du monde, Comédies musicales ?
- Sur place : pièce de théâtre ? Concerts ? Activités enfants (lesquelles) ? Veillées ? Ateliers activités manuelles ? ou toute autre proposition.

TOUTES VOS IDEES SUR NOTRE ADRESSE MAIL :

auxcardsdetour@gmail.com

[Merci de vos retours et à bientôt sur nos manifestations.](#)

Si certains d'entre vous rencontrent des difficultés en informatique, vous pouvez contacter Eric Lurenbaum au 05.55. 62.53.34. Il vous programmera un RDV le 2^e ou 4^e mardi du mois à la salle polyvalente. Assisté de Maryline Dejarige, ils vous aideront à trouver une solution.



Le bilan des animaux prélevés la saison passée (2023-2024) est de :

- ✓ 13 sangliers,
- ✓ 30 chevreuils
- ✓ 66 renards

A ce jour en cours de saison 2024/2025, ont été prélevés :

- ✓ 12 sangliers,
- ✓ 8 chevreuils
- ✓ 22 renards

Merci aux piégeurs et aux volontaires pour le tir d'été du renard.

Merci à tous les propriétaires qui grâce à la mise à disposition de leurs terres ou bois nous permettent d'exercer notre passion.

Merci également à la municipalité pour le prêt du local de chasse ainsi que pour la subvention communale.

Nous vous souhaitons à tous de passer de belles fêtes et une bonne et heureuse année 2025.

Les chasseurs.

Open garden



Sue Lambert, president@opengardens.eu et ses voisins, vous donnent rendez-vous à Valaize pour visiter leurs jardins.



A **Valaize**, Jardin open garden, pendant les journées dédiées vous pouvez visiter des jardins privés ouverts au public.

Depuis plusieurs années, Madame Suzan Lambert et son mari ouvrent leur jardin au public un week-end de juin au village de Valaize et partagent leurs astuces avec leurs hôtes.

Leurs voisins se sont joints à leur initiative et les visiteurs peuvent acheter une carte annuelle de membres leur donnant l'accès partout en France aux jardins inscrits.

Une grande partie des sommes perçues est reversée à des œuvres de bienfaisance, plus particulièrement aux enfants malades et handicapés (« Le Rire Médecin »).

Saluons cette belle initiative alliant passion du jardinage et générosité au sein de notre commune.

PLUi

La Communauté de Communes Marche et Combraille a engagé l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Des réunions de lancement de la démarche ont été animées dans les communes du 30/09/2024 au 04/10/2024 par le bureau d'études KARTHEO, retenu pour assister les élus communaux et intercommunaux dans la réalisation du PLUi.

Qu'est-ce que le PLUi ?

- **Un projet politique prospectif : quel avenir pour le territoire intercommunal à l'horizon 2038 ?**
- Le PLUi est un document de planification territoriale qui définira, pour une période de 10 ans, les grandes orientations de la politique locale d'urbanisme. Il anticipera l'évolution du territoire intercommunal et les projets poursuivis.

A ce titre, la procédure d'élaboration du PLUi devra conduire à la définition d'un projet de territoire auquel participera la communauté de communes, l'ensemble des communes, la population et des partenaires institutionnels (représentants de l'Etat, Chambres consulaires, Région, Département, DREAL, etc.).

- **Un document réglementaire modernisé**

Le PLUi est également un document réglementaire et légal. Il définira le droit des sols et les règles de construction applicables sur l'ensemble du territoire pour les permis de construire, les déclarations préalables, les permis d'aménager, etc.

Ainsi, à terme, le PLUi se substituera aux documents d'urbanisme communaux et au Règlement National de l'Urbanisme (RNU) pour les communes qui ne sont pas dotées d'un document. A ce titre, la mise en œuvre du PLUi permettra l'application de règles équitables pour l'ensemble des habitants du territoire intercommunal au travers d'un dispositif modernisé, plus accessible et répondant aux nouvelles exigences des législations (SRU, Grenelle 1 et 2, ALUR, ELAN, Climat et Résilience...).

- **Comment se déroulera la procédure d'élaboration du PLUi ?**

La procédure d'élaboration du PLUi se déroulera sur environ 4 ans, comprenant :

- Une phase technique de 3 ans avec :
 - La réalisation d'un diagnostic territorial ;
 - La définition d'un projet de territoire partagé par l'ensemble des communes et la Communauté de Communes ;
 - L'élaboration d'un dispositif réglementaire opposable : le zonage, le règlement et les orientations d'aménagement.
- Une phase de validation administrative d'un an environ comprenant notamment la tenue d'une enquête publique.

Tous concernés !

Le PLUi définit une vision et une ambition pour le devenir du territoire mais aussi les droits et obligations des particuliers et professionnels pour tout projet de construction ou de travaux. C'est pourquoi tous les habitants et les acteurs socio-économiques sont concernés et doivent être informés et impliqués dans la réflexion.

La concertation avec les administrés sera permanente tout au long de l'élaboration du document et passera notamment par l'animation de **réunions publiques en mai /juin 2025 : ces réunions auront pour objectif de vous présenter la démarche PLUi, ses objectifs et ses impératifs ainsi que les différents temps de concertation** ; la publication d'articles dans la presse et les bulletins communaux et/ou intercommunaux ; des expositions évolutives au siège de la Communauté de communes.

Une boîte à idées ainsi qu'un cahier de remarques en mairie vous permettront de donner votre avis ou soumettre une suggestion pour améliorer votre cadre de vie.

Marche et Combraille : l'actu de votre com'com

La communauté de communes, ses élus et agents œuvrent au quotidien pour l'amélioration de notre territoire et sa valorisation. Cette fin 2024 est l'occasion de revenir sur quelques projets qui ont rythmé l'année !

Le Comptoir des Artisans, votre nouvelle boutique au cœur d'Auzances

Sur la place du marché à Auzances, Le Comptoir des Artisans vous attend pour vous faire découvrir la richesse de l'artisanat creusois. Miel, bijoux, peintures, souvenirs, infusions, bières... Tout le savoir-faire local est là, au bureau d'accueil touristique.

Un projet porté par la communauté de commune et le service développement touristique, qui a ouvert au mois d'avril pour mettre en valeur nos petits producteurs.



Du nouveau pour vos cabinets médicaux

Dans un territoire rural comme l'est Marche et Combraille, la santé est au cœur des préoccupations. C'est pourquoi nous travaillons à l'entretien et au développement de nos maisons de santé.

Par exemple, en 2024, le conseil communautaire a validé le lancement des travaux de rénovation du cabinet médical de Chénérailles. Des travaux qui visent à améliorer les conditions d'exercice des praticiens sur place.

Projet Alimentaire Territorial

Cette année encore, la Communauté de Communes de Marche et Combraille en Aquitaine participe, aux côtés des autres EPCI et de l'Agence d'Attractivité et d'Aménagement de la Creuse, à l'émergence d'un projet alimentaire territorial.

Ce dispositif œuvre sur plusieurs leviers pour promouvoir les filières agricoles de notre département tout en développant l'accès à une alimentation saine et durable pour tous, notamment par la mise en relation des producteurs locaux avec les établissements proposant des restaurations collectives, comme nos écoles d'Auzances, Saint Médard la Rochette et Mérinchal.





Une Grande Randonnée de Pays® en Marche et Combraille.

Notre territoire brille par ses activités de pleine nature qui permettent d'admirer la beauté de notre patrimoine naturel. Véritable atout touristique, le GRP® Marche et Combraille en Aquitaine se compose de quatre boucles aux départs d'Auzances, Saint-Silvain-Bellegarde, Crocq et Chénérailles, dont deux ont été labellisées cette année.

Avec un total de 375 km le GRP® Marche et Combraille en Aquitaine vous propose de découvrir son territoire au travers de son passé médiéval et de ses paysages.

Toute l'actu de votre com'com sur le web et les réseaux sociaux

La vie de la communauté de commune est désormais sur Internet. Si les pages du site web sont en cours de création, vous pouvez d'ores et déjà trouver toute l'actualité de Marche et Combraille sur Facebook, Instagram et LinkedIn.

Sorties culturelles, tourisme, développement économique et vie locale... Tout ce qui anime la com'com est sur les réseaux !



**Au milieu de rien,
Au centre de tout !**



protégeons notre réseau *d'assainissement*



N'en jetez plus, la cuve est pleine !

Des risques de dégâts...

En jetant ces déchets dans vos toilettes ou en direction des égouts, vous prenez le risque de boucher les canalisations ou d'entraîner la casse du matériel d'assainissement.

Qui ont un coût !

Entre les frais de déplacement d'un camion hydrocureur, le coût d'intervention d'un agent, le changement de tuyaux ou le remplacement d'une pompe... le coût des réparations peut s'élever à

+ de 25 000€
par an



S.I.C.T.O.M. de Chénérailles : Objectif Prévention

Depuis le 1er janvier, le SICTOM a l'obligation d'accompagner, par des moyens et des actions adaptés, les usagers pour leur permettre de détourner des sacs noirs, qui constituent les Ordures Ménagères Résiduelles, les déchets fermentescibles.

C'est un véritable enjeu qui nécessite de la pédagogie et de la communication.

Depuis le mois d'avril des actions de communication et de concertation ont été organisées sur le territoire à la rencontre des usagers, mais aussi en mobilisant les acteurs élus ou représentants des collectivités, des entreprises, des associations.

L'ensemble de ces travaux coordonnés par notre partenaire EVOLIS va permettre d'élaborer un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés qui va définir des objectifs de prévention pour 6 ans. Ce plan sera soumis à une consultation publique.

La première mesure de prévention est la vente de composteurs pour les particuliers. Ils permettent de réduire les O.M.R. et de produire un amendement réutilisable dans nos jardins et nos espaces verts.

En effet il est urgent de constater que les sacs noirs contiennent 66 kilos de déchets fermentescibles.

Ce constat est le résultat d'une caractérisation du contenu de nos sacs noirs faite en juillet et qui montre que nous produisons au total 250 kilos d'Ordures Ménagères Résiduelles par habitant et par an.

Nous devons atteindre en 2030 un niveau d'OMR de 140 kilos par habitants et par an pour accéder, sans être pénalisés financièrement, à l'incinérateur de Limoges, dont l'accès a été permis par l'adhésion du S.I.C.T.O.M. au syndicat EVOLIS depuis le 1^{er} janvier 2024.

De plus, le comité syndical a adopté un règlement de collecte pour préciser les droits et les obligations des usagers concernant les bonnes pratiques à observer pour le tri et l'élimination des déchets.

Si les efforts individuels de prévention sont acceptés par tous nous pourrions atteindre plus rapidement l'objectif.

Il est indispensable de reconsidérer ce qui constitue notre production de déchets et leur devenir. Le discours simpliste « je paye donc je ne me pose pas de question » n'a plus de sens. Désormais, il faut faire sienne la devise :

« Je produis des déchets, donc j'en suis responsable ».

Les enjeux sont la production à partir de matières premières de plus en plus rares, mais aussi de l'accumulation de déchets inutiles et très coûteux à éliminer tant au niveau du prix que des impacts sur l'environnement.

L'équipe du S.I.C.T.O.M. vous présente pour la nouvelle année ses vœux les meilleurs et reste à vos côtés pour vous accompagner dans vos efforts de prévention et de tri.

Le Président, Patrick AUBERT

DECHETTERIE



ENCOMBRANTS



MÉTAUX



DÉCHETS VERTS



BOIS



GRAVATS / INERTES



CARTONS



ÉCRANS



GROS
ÉLECTROMÉNAGER



RÉFRIGÉRATEURS
CONGÉLATEURS



PETITS APPAREILS
MÉNAGERS



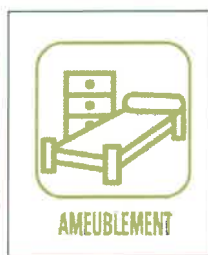
PILES
ET ACCUMULATEURS



BATTERIES



HUILES DE VIDANGE



AMEUBLEMENT

⇒ **PNEUS** de véhicules automobiles de particuliers, déjantés, provenant de véhicules de tourisme, camionnettes ou 4x4, pneus de véhicules 2 roues de particuliers, déjantés, provenant de motos ou scooters, quad, (hors bicyclettes), les apports sont limités à 4 pneus par foyer et par apport.

Déchets refusés :

X Moteurs / Amiante
X Ordures ménagères
X Cadavres d'animaux

X Plâtre / Cendres
X Déchets de soins
X Bâches agricoles

ACCES DECHETTERIE

- La déchetterie se situe sur la R.D. 55, entre Lavaveix-les-Mines et Chénérailles, (sur la commune de Saint-Pardoux-les-Cardes)
- Accès réservé aux habitants du territoire du SICTOM, munis d'un laissez-passer délivré en Mairie. L'apport de déchets est limité à 2m³ par foyer.

Horaires d'HIVER : Du 16 septembre au 14 juin

- Lundi..... de 8h00 à 12h00
- Mercredi de 14h00 à 17h00
- Samedi de 8h00 à 12h00



Horaires d'ETE : Du 15 JUIN au 15 SEPTEMBRE

- Lundi..... de 8h00 à 12h00
- Mercredi de 14h00 à 17h00
- **Samedi :**
8h00 à 12h00 / 13h00 à 16h00

ICI
ON AIME
COMPOSTER

COMMENT
CHOISIR ?
MON COMPOSTEUR



25€ TTC

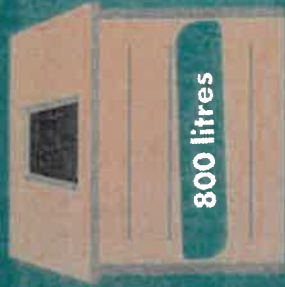
Hauteur : 70 cm
Largeur : 70 cm (carré)
Foyer : 1 à 2 pers.
+ petit jardin

Foyer : 3 à 4 pers. + petit jardin



30€ TTC

Hauteur : 75 cm
Largeur : 96 cm (carré)
Foyer : 2 à 3 pers.
+ grand jardin



40€ TTC

Hauteur : 75 cm
Largeur : 130 cm (rectangulaire)
Foyer : 3 à 4 pers.
+ grand jardin



Nos composteurs s'intègrent très bien dans le jardin.

Réceptionnés en kit, le montage est simple et rapide et ne nécessite pas d'outils.

Ils sont en résineux ou en Douglas traité de façon écologique (sans produits ni bois, ni peinture).

Je commande mon composteur au verso...

ATTENTION

Les délais de livraison peuvent être assez longs !

DANS LE 23
ON COMPOSTE

ENSEMBLE, RÉDUISONS NOS DÉCHETS.

Evialis 23 | SICTOM | Chénérailles | 05 55 62 46 79 | sictomcheneraillles@wanadoo.fr

Contact : 05 55 62 46 79 | E-mail : sictomcheneraillles@wanadoo.fr

JE COMMANDE
MON COMPOSTEUR

Chaque foyer ne peut commander qu'un seul composteur.

Merci de remplir l'intégralité du questionnaire en CAPITALES

Nom **Prénom**

Adresse postale

Téléphone **Mail**

Modèle de composteur que je souhaite :

☐ 300L ☐ 600L ☐ 800L

Je récupère mon composteur à l'adresse suivante :

7 impasse du Châtelard - 23130 Chénérailles

Je commande par :

- **Courrier :** SICTOM de Chénérailles
4 Chemin de l'eau bonne - 23130 Chénérailles

- **Mail :** sictomcheneraillles@wanadoo.fr

- **Téléphone :** 05 55 62 46 79

ENSEMBLE, RÉDUISONS NOS DÉCHETS.

Evialis 23 | SICTOM | Chénérailles | 05 55 62 46 79 | sictomcheneraillles@wanadoo.fr

TRIONS TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS

Vous pouvez déposer tous vos emballages et papiers sans exception dans les bacs de tri.

① **C'EST UN EMBALLAGE OU UN PAPIER ?**
DANS LE BAC
DE TRI

② **INUTILE DE LAVER L'EMBALLAGE**
IL SUFFIT DE
BIEN LE VIDÉR

③ **DÉPOSEZ VOS EMBALLAGES SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES DANS LE BAC ET SANS SAC**

À TRIER

TOUS LES PAPIERS

Journaux et magazines

Prospectus et catalogues

Courriers, enveloppes et autres papiers

À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON

Emballages en plastique

Emballages en carton

Emballages en métal

À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

Bouteilles en verre

Pots, bocaux et facons en verre

À JETER

Objets en plastique

Vaisselle cassée

AUTRES DÉCHETS À RAPPORTER DANS UN POINT DE COLLECTE ADAPTÉ

Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune



En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

Toutes les bouteilles



Tous les flacons et bidons



Toutes les barquettes



Tous les pots et boîtes



Tous les sacs et sachets



Tous les films



LES BONS GESTES :

Bien les **vider**, inutile de les **laver**, déposer dans le bac **séparés** les uns des autres et sans sac.

+ d'emballages triés, c'est + de matière à réutiliser !

① Vous triez tous vos emballages en plastique...



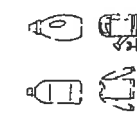
② ...ils sont collectés et déposés au centre de tri.



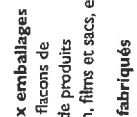
③ ...prêts à être transformés en produits finis.



Nouveaux emballages
bouteilles, flacons de lessive et de produits d'entretien, films et sacs, etc.



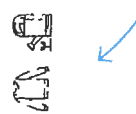
Produits fabriqués
Tubes, arrosoirs, pièces auto, fibres de rembourrage ou d'isolation.



Le centre de tri sépare les matériaux et les compacte en balles.

Les balles de plastique sont envoyées vers de nouvelles solutions de recyclage en cours de développement.

Ces matériaux sont réduits en paillettes puis en granulés...



Les balles de plastique sont acheminées chez un recycleur.





EDITO

Le Syndicat Est Creuse Développement poursuit et accroît ses accompagnements grâce à plusieurs actions. Pensez à prendre contact avec nous afin d'optimiser au mieux la mise en place et le suivi de vos projet!

TEPOS : contrat ADEME

Le Syndicat accompagne les communes et entreprises dans le développement des énergies renouvelables thermiques. Proposé par l'ADEME et géré localement par Est Creuse, le Contrat de Chaleur Renouvelable territorial permet d'accéder aux aides du fonds chaleur, et ainsi remplacer progressivement les énergies fossiles de chauffage par des énergies renouvelables locales et moins chères !

Depuis 2021, 23 projets ont déjà bénéficié d'accompagnement, et 1,6 GWh d'énergies fossiles ont été substitués, avec près de 750 000 € de financement attribués. Une dizaine de projets devraient bénéficier d'une aide avant la fin d'année 2024 pour près de 2 GWh d'énergies renouvelables annuelles !

Si le programme touche désormais à sa fin, il devrait reprendre en 2025 ou 2026 pour apporter de nouveaux financements. Afin de pouvoir vous faire prétendre aux Fonds Chaleur, le Syndicat recense donc dès à présent tout potentiel projet d'énergies bois, géothermie ou solaire thermique sur des bâtiments publics ou d'entreprises.

m.pellet@estcreuse.fr

ECONOMIE

Les entreprises peuvent nous solliciter dans la recherche de financement pour leur projet de création, reprise ou développement.

Le dispositif Actions Collectives de Proximité ACP est effectif depuis début 2024. Il s'agit d'un dispositif d'aides directes aux TPE dans les domaines du commerce et de l'artisanat. Celui-ci est financé via les deux EPCI et la Région NA.

Les thématiques d'aides pour les entreprises sont les suivantes :

- Amélioration des espaces de ventes ,
- Transition énergétique
- Système de chauffage,
- Soutien à la transformation numérique,
- La modernisation des outils de production.

A ce jour, une esthéticienne a été aidée pour le changement de sa vitrine et une boucherie pour la modernisation de ces outils numériques. Et d'autres sont à venir.

s.ledieu@estcreuse.fr



AGRICULTURE

L'association Creuse Bio Noisette qui regroupe actuellement 3 agriculteurs bio et l'industriel Jean Hervé, a reçu sa première ramasseuse de noisettes. Cette machine permet un travail plus rapide et de bonne qualité. La livraison de ce matériel au sein de l'association consolide le développement de la filière noisette en Creuse et nous l'espérons, va permettre de créer de nouvelles vocations.

Nous travaillons actuellement sur les coques de noisette comme paillage. Elles possèdent de nombreuses qualités en tant que couvert végétal en plus d'être une matière recyclée et renouvelable. Elles pourraient également être une autre façon de mettre en avant la noisette comme marqueur de territoire de la Creuse dans les espaces verts des collectivités.

m.briens@estcreuse.fr

LEADER

Grâce à l'Union Européenne - programme Leader 14-20 et la Région Nouvelle Aquitaine, le Groupe d'Action Local (GAL) du Syndicat, avec les chantiers d'insertion SIAE, ont mené une opération remarquable de rénovation du petit patrimoine bâti.

Moyennant 80% de subvention, les communes ont pu préserver et valoriser les éléments architecturaux tels que les murets, puits, lavoirs, ... (photo ci-dessus) .

Ces travaux ont permis non seulement de sauvegarder le patrimoine local, mais aussi de favoriser l'insertion professionnelle des participants renforçant ainsi le tissu économique et culturel de l'Est Creuse. L'opération sera reconduite dans les mois à venir.

L.auzel@estcreuse.fr

Rénovation d'un ensemble lavoir, fontaine, murets
Bussière Nouvelle



Rénovation d'une cloche - Domeyrot



EST-CREUSE
développement

Projets cofinancés par l'Union Européenne dans le cadre du programme Leader - Gal Est Creuse Développement

Au pays du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voueize



Il était une fois au Pays du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voueize (SMABV), en l'an 2022, des chevaliers qui mirent au point le Contrat Territorial des Hautes Vallées du Cher. Ils établirent un fabuleux plan de route pour mener à bien plusieurs missions. Parmi eux, nous pouvons bien sûr citer les preux chevaliers du Syndicat menés par Catherine Roby et ceux de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine. Ils avaient ensuite été rejoints par les courageux des Communautés de Communes de Creuse Confluence et Creuse Grand Sud. Ajoutons à cette histoire une petite guerrière qui prit ses armes sous l'égide du SMABV à compter de juillet 2023 : Elodie Simonet.

Elle fut amenée à lutter corps et âme pour remplir sa mission : gérer, préserver et restaurer les milieux aquatiques. Evidemment que le Syndicat lui avait donné les armes nécessaires mais force est de croire que l'union fait la force, plusieurs peuples finirent par lui prêter main forte : l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département de la Creuse.

C'est alors que le Syndicat et sa petite guerrière purent remporter de nombreux combats :

- Fin 2023, le cours d'eau de la Goze : presque 3 km de clôtures ont été installées, 2 km de végétation en berge ont été restaurés, un passage à gué a été rétabli et des plantations ont vu le jour (communes de Gouzou et Saint-Dizier-la-Tour)
- 2024, le même cours d'eau a été équipé en systèmes d'abreuvement (abreuvoirs gravitaires et passages à gué) et d'autres territoires ont été conquis et mis en défens.
- 2024, le cours d'eau des Bourdelles : tout le linéaire amont a été revu avec une renaturation, de la mise en place de clôtures et des systèmes d'abreuvement également (communes de Bord-Saint-Georges et Toulx-Sainte-Croix).

Tout cela a été possible grâce à l'accord précieux et à la patience inégalable des propriétaires et exploitants des terrains concernés.

Pour 2025, la petite guerrière, sa Présidente et toute sa tribu comptent bien continuer à veiller de près sur leurs trésors aquatiques. Chaussée de ses plus belles bottes, vêtue de sa sublime armure SMABV, la petite guerrière va partir à l'assaut des Bourdelles aval et de la Voueize amont.

Elus à votre disposition :

Catherine Roby, Maire de Saint-Julien-le-Châtel, Présidente du SMAB Voueize

Michaël Jouanneton, Maire de La Celle-Sous-Gouzou 1^{er} Vice-Président

Jean-Claude Conchon, Maire d'Issoudun-Letrieix, 2^e Vice-Président.

Personnel du SMABV :

Elodie SIMONET, technicienne de rivière, à temps complet

Danielle MONTAGNE, attachée, assure une mission de collaboratrice (1 heure/semaine).

Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voueize

4 avenue Général de Gaulle 23230 GOUZON

05.55.41.67.12 E-mail : sjab.voueize@yahoo.fr

Bureau : 1^{er} étage Mairie de Gouzou

Au bureau de poste labellisé France services de Chénérailles, les chargés de clientèle référents vous guident dans vos démarches en ligne.

La Poste de Chénérailles, est labellisée France services. Cela permet de rassembler dans un même lieu les services de La Poste, un accès à un point Justice, aux démarches en ligne de France Travail, la CNAM, la MSA, la CAF, la CNAV, la DGFIP, France Titres (agence Nationale des titres sécurisés), et l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat).

Ainsi, La Poste de Chénérailles accueille les citoyens ayant besoin d'accéder aux services publics via un îlot numérique mis à leur disposition gratuitement (ordinateur, tablette, imprimante et scanner).

Ils peuvent bénéficier de l'accompagnement d'un chargé de clientèle La Poste référent France services spécialement formé.

Les habitants de la commune et à proximité, ont aussi la possibilité de s'entretenir avec un expert dans un espace confidentiel ou en visio-conférence, pour réaliser leurs démarches.

Le point d'accès numérique en libre-service est utilisable sur demande, en toute autonomie ou avec l'appui d'un chargé de clientèle.



LES SERVICES DU QUOTIDIEN DANS VOTRE FRANCE SERVICES DE CHÉNÉRAILLES



MA SITUATION DE VIE CHANGE - Je déclare mon changement de situation suite à une naissance ou au décès d'un proche. Je demande le RSA, la prime d'activité, une aide au logement (APL, ALF,...).



JE PRENDS SOIN DE MA SANTÉ - Je demande une carte vitale, je suis mes remboursements, je télécharge une attestation de droits, je déclare un changement de situation personnelle...



JE PRÉPARE MA RETRAITE - Je souhaite bénéficier d'une simulation pour ma retraite ou être informé(e) de mes droits.



JE DÉCLARE MES IMPÔTS - Je déclare et paie mes impôts, j'accède à mes documents fiscaux, je me renseigne sur la taxe d'habitation, la taxe foncière, le prélèvement à la source...



J'ÉTABLIS MES DOCUMENTS OFFICIELS - Je fais ma pré-demande de passeport ou carte nationale d'identité, je demande ou renouvelle mon permis de conduire, mon certificat d'immatriculation...



JE FAIS VALOIR MES DROITS - Face à un litige ou conflit, je m'informe sur les procédures et sur la saisie du Défenseur des droits, je demande un extrait de mon casier judiciaire...



JE SUIS AFFILIÉ(E) À LA MSA - Je crée mon compte, je consulte mes paiements, je fais mes déclarations et demandes en ligne concernant ma santé, ma famille, ma retraite...



JE CHERCHE UN EMPLOI - Je m'inscris/réinscris en ligne en tant que demandeur d'emploi, j'actualise ma situation, je consulte mes paiements...



JE SOUHAITE OBTENIR LE CHÈQUE ÉNERGIE - Je veux m'informe sur les conditions d'éligibilité et sur l'utilisation possible. Je veux être accompagné dans la réalisation de mes démarches administratives ou être orienté vers une assistance dédiée.



JE SOUHAITE OBTENIR UNE AIDE À LA RÉNOVATION ÉNERGETIQUE Je veux m'informe sur l'existence de MaPrimeRénov et de MaPrimeAdapt' (adaptation de mon logement à la perte d'autonomie ou au handicap) et sur les aides mobilisables, être accompagné dans mes démarches administratives, le dépôt de ma demande et la création de mon compte.

INFORMATIONS PRATIQUES

France services de Chénérailles

1, Place de la Poste
23130 Chénérailles

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 16h

Tél : 05 55 41 03 18

cheneraillles@france-services.
gouv.fr

Pour améliorer votre accueil,
nous vous conseillons de prendre
rendez-vous et de vous munir des
pièces justificatives et identifiants
indispensables à la réalisation de
vos démarches.



BONNE ANNEE 2025